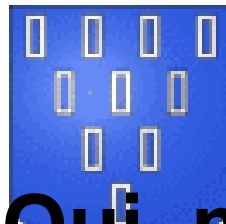


<http://broons-caulnes.catholique.fr/Solidaires-Oui-mais.html>



# **Solidaires ! Oui, maisâ€!.**

- Nos deux paroisses - La vie telle qu'elle vaâ€! -



Date de mise en ligne : vendredi 26 février 2016

---

**Copyright © Paroisses de Broons et Caulnes - Tous droits réservés**

---

**Dans une déclaration commune, les évêques de l'Ouest ont rappelé que « les agriculteurs et leur famille ont le droit de vivre de leur travail. » ( Ouest-France du 10 février, p - 5). **Comment ne souscrirait-on pas à un tel voeu ?****

**Agriculteurs, aidez-nous, par votre rigueur civique, à être, sans réticences, solidaires de votre cause.**

Le jeudi 28 janvier, au réveil, je vois à Télématin une scène de manifestants qui barraient une route à grande circulation. Sur la chaussée, on avait allumé des feux. On y brûlait de pneus, des branches, des détritrus. J'ai immédiatement pensé aux éleveurs en colère, familiers de telles actions ces jours-ci. En réalité, on rappelait des incidents qui dataient de la fin Août. A l'époque, des gens du voyage avaient ainsi bloqué l'A1, dans la Somme, pour protester contre une décision de justice qui refusait, à un membre de leur communauté, la permission de sortir de prison, le temps d'une journée, pour assister à l'enterrement de son père.

Quand on sait le sens sacré de la famille et de la tribu chez les gens du voyage, on peut comprendre leur colère. Mais pas les dégradations dont ils se sont rendus coupables sur l'A1, et qui ont coûté 500 000 Euros aux contribuables . Quelques responsables identifiés ont comparu devant le Tribunal correctionnel d'Amiens le 5 Février. Deux d'entre eux ont été condamnés à 18 mois de prison ferme, deux à douze mois, deux à quatre mois, et tous à mille euros d'amende chacun.

Chez nous aussi, récemment, des feux ont été allumés sur la RN 12. Des pneus, de la paille, des détritrus. Fumées épaisses et nauséabondes. Selon la Préfecture de Région, les dégradations à la charge de la collectivité sont évaluées à quatre millions d'euros. Les auteurs de ces débordements ne sont pas des gens du voyage, mais des agriculteurs qui ne gagnent plus leur vie tout en travaillant beaucoup. Nous les comprenons d'autant plus que nous vivons avec eux au quotidien et qu'ils produisent notre nourriture. Dans une déclaration commune, les évêques de l'Ouest ont rappelé que « les agriculteurs et leur famille ont le droit de vivre de leur travail. » ( Ouest-France du 10 février, p - 5). **Comment ne souscrirait-on pas à un tel voeu ?**

Mais notre solidarité serait encouragée et sans réserve s'il n'y avait pas cet incivisme, ces détériorations de biens publics. Nous ne croyons pas du tout à l'argument absurde et adolescent qui consiste à dire : « *Si on ne casse rien, on n'obtient rien.* » Je connais l'état de l'opinion publique d'aujourd'hui. Autant on comprendra que des gens du voyage soient condamnés devant les tribunaux pour des délits semblables et matériellement moins graves ( 500 000 euros), autant on refusera que des agriculteurs comparaissent pour les mêmes délits, matériellement plus importants ( quatre millions.)

Pourtant, nous savons tous que, dans une communauté nationale, il ne saurait y avoir une justice à deux vitesses.

**Agriculteurs, aidez-nous, par votre rigueur civique, à être, sans réticences, solidaires de votre cause.**

Elie Geffray